

Société d'ethnologie française

Journée d'étude du 29 avril 1993 de 10 à 17heures

proposée par le

Laboratoire d'Anthropologie urbaine
UPR34 CNRS

L'anonymat urbain Résumés des communications

Matin

Colette Petonnet Introduction
L'anonymat comme principe fondateur des
villes (1-3)

Didier Privat Généalogie de la notion d'anonymat (4)

Daniel Terrolle Rencontres en train (5)

Après-midi

Liliane Kuczynski La dictature du nom ; du patronyme au
pseudonyme chez les marabouts africains
de Paris (6-7)

Sylvie Fainzang Quand les alcooliques ne sont pas
anonymes (8-10)

Eliane Daphy "Merci à tous les anonymes". La vedette et
les autres dans le spectacle (11-13)

Dominique Dray Victimes d'agresseurs anonymes :
reconstitutions identificatoires (14-15)

Yves Delaporte Quand un entomologiste rencontre un
autre entomologiste... Forme et fonction
des potins dans un milieu scientifique (16-
17)

L'anonymat urbain : introduction.

L'anonymat comme principe fondateur des villes

Colette Pétonnet
Laboratoire d'Anthropologie urbaine

Le choix de ce thème exige une explication car il semble contraire à la démarche ethnologique habituellement consacrée à l'étude des groupes qui se perçoivent ou sont perçus comme tels. Mes travaux antérieurs¹ sur des populations prolétarisées ancrées dans des territoires à elles destinées étaient conformes à la démarche classique. Mais ces populations étant citadines, le terme d'anthropologie urbaine, venu des USA, m'a été imposé ainsi qu'à l'équipe que j'ai par la suite fondée. En essayant d'évaluer la pertinence de cette étiquette il m'est très vite apparu que si les études de groupes se situent bien dans la ville, elles ne laissent, en revanche, voir celle-ci qu'en filigrane et que, même si l'on passait au crible de l'ethnographie tous les groupes (ethniques, professionnels, religieux etc...) qu'une ville recèle, on n'atteindrait pas le phénomène urbain. Qu'est-ce que le phénomène urbain ? Tout citadin appartenant à un groupe se transforme, dès qu'il emprunte une rue, en individu anonyme ; il se perd dans la foule. Le choix de ce thème correspond donc à une nécessité dans la logique de ma pensée d'autant plus libérée que mon équipe avait pris le relais auprès de groupes divers. Ce que l'on n'atteint pas c'est précisément la foule, la foule mouvante à laquelle le langage n'applique pas d'autres mots que ceux réservés aux fluides (flux, reflux, s'écouler, déverser, déferler, inonder...)²

La ville est composée du mouvement perpétuel des gens ; c'est ce mouvement qui rend possible la coprésence du grand nombre. Elle est conçue, grâce aux rues et autres artères, pour la circulation des hommes et des marchandises. Une foule d'inconnus s'y croise constamment, même au coin de chez soi.

Pour essayer de comprendre le phénomène de l'anonymat, et son fonctionnement, je me suis livrée à toutes sortes d'observations dans les rues, dans les lieux publics et semi-publics, tantôt muettement, tantôt en adressant la

¹. *Espaces habités. Ethnologie des banlieues*, Galilée, 1982.

². Cf. C. Pétonnet, « Variations sur le bruit sourd d'un mouvement continu », *Chemins de la ville. Enquêtes ethnologiques*, C.T.H.S., 1987.

parole à n'importe qui avec ou sans prétexte. Puis j'ai publié quelques-unes de mes réflexions dans un article intitulé « L'anonymat ou la pellicule protectrice »³. La ville est une « agglomération ». L'anonymat y est aussi nécessaire que la circulation à la coprésence de milliers et de millions d'habitants qui, autrement, ne se supporteraient pas. Il faut cesser de l'envisager comme un vide, un manque ou un négatif, cesser de nous plaindre de la superficialité des liens, du peu d'épaisseur des rapports sociaux⁴. Pour ma part je le considère comme protecteur de chacun vis à vis des autres. C'est pourquoi je l'ai appelé la pellicule protectrice. Je l'ai analysé comme un confort, le confort de l'incognito qui évite les comptes à rendre, et donne au citoyen, depuis fort longtemps sans doute, toute liberté de mouvement. C'est sous cet angle que Descartes le décrivait déjà, sans le nommer encore. Evidemment l'anonymat diminue ou supprime la sécurité que procure l'interconnaissance étroite. Mais l'interconnaissance est un poids qui entrave la liberté (qu'en-dira-t-on et ragots sont toujours associés à village), un poids à porter que les paysans allégeaient en se rendant périodiquement aux foires, pour des raisons, certes, économiques, mais aussi pour y faire des rencontres. Désormais les paysans s'approvisionnent dans les supermarchés aux portes des villes, et participent ainsi périodiquement de la foule anonyme. Donc l'anonymat est un élément fondateur des villes, mais un élément qui, pour comporter à la fois proximité et distance, peut être ressenti par tous les hommes, à quelque moment, comme une nécessité. Il pourrait être l'une des traductions possibles et urbaines de la recherche, fondamentale chez l'homme, d'un équilibre entre sécurité et liberté. C'est une hypothèse. En tous cas la ville produit une sociabilité qui lui est propre et qui ne ressemble pas aux modèles ruraux qu'on s'efforce, à tort, de projeter sur les rapports entre citoyens. On ne peut appréhender cette sociabilité qu'en prenant en compte l'anonymat, lequel possède des mécanismes intrinsèques et a pour corollaire la rencontre, d'immenses possibilités de rencontres entre inconnus où le hasard joue un rôle important. Je traiterai brièvement de ces mécanismes en trois points.

1) L'anonymat est fonction de la circulation, c'est-à-dire de la vitesse de rotation des individus. Il peut donc être absolu ou relatif. Il ne résiste pas à l'immobilisme de longue durée.

³. in « La Ville Inquiète », *Le Temps de la Réflexion*, Gallimard, 1987.

⁴. Cf. I. Joseph, *Le Passant considérable*, Librairie des Méridiens, 1984.

2) L'anonymat est collectif mais ce sont les individus qui le gèrent et son fonctionnement est élastique.

3) Il obéit à un code implicite (exemples)

Actuellement il semble se durcir, mais une dialectique sans fin travaille à lui conserver quelque élasticité. L'anonymat n'est en tous cas ni un blanc ni une absence. C'est un principe nécessaire à la vie sociale et un outil indispensable à l'étude comparée des sociétés modernes en constante évolution.

Généalogie de la notion d'anonymat

Didier Privat
Laboratoire d'Anthropologie urbaine

La lecture de textes nécessaires à une thèse sur le fait-divers dans la seconde moitié du 19^e siècle est entrée en résonance avec le thème de l'anonymat. Il y a dans ces textes des observations et des descriptions de la rue et de quelques-unes de ses figures : piéton, flaneur, passant, badaud, ainsi que des interprétations dont il semble qu'elles soient abordées pour la première fois. C'est au cours de cette période que s'est formée la notion d'anonymat urbain – notion et non concept –.

Le terme apparaît au 16^e siècle comme adjectif avec le sens de “qui n'a pas de nom”. Il est appliqué, dans cette acception, aux livres ou aux auteurs jusqu'au 19^e siècle ; mais on note, dans les dernières décennies, un glissement de sens qualifiant la médiocrité, le manque d'originalité. Le substantif est attesté chez Littré en 1860, suivi par Larousse avec la définition suivante : “état de ce qui ne porte pas de nom”.

L'acception particulière d'anonymat urbain n'apparaît qu'au milieu du 20^e siècle, comme s'il comblait un vide. L'anonymat ferait rimer solitude et multitude, alors que Descartes ou Bacon disaient qu'on n'est seul que lorsqu'on veut l'être et donnaient une vision heureuse de l'alternance que permet la ville. Mais déjà au 18^e siècle commence à poindre la vision de la foule solitaire, du malheur urbain, dans les rapports de police sur la population flottante des garnis. Une angoisse se fait jour. Avec le début de l'âge industriel et l'arrivée des prolétaires, l'obsession du nombre et du crime, va éclater l'obsession de la foule anonyme. Londres terrifie ; c'est l'atomisation du monde.

Dans un texte d'Engels antérieur à la doctrine marxiste, on voit apparaître tous les thèmes modernes, tous les discours que l'on retrouvera chez les sociologues, avec la hantise de l'individualisme et de l'anomie. C'est en même temps que se constituait la notion avant la lettre qu'apparaissent des textes qui décrivent les rues des villes et leurs passants (Restif de La Bretonne).

La définition de l'anonymat est difficile car la connotation en est toujours péjorative. L'esquisse qui est faite ici est donc plus une généalogie de la notion qu'une histoire.

Rencontres en train

Daniel TERROLLE
Université Paris VIII
Laboratoire d'Anthropologie urbaine

A partir d'une recherche menée, pendant quatre ans, sur les comportements et les formes de sociabilité déployés dans le train, en établissant une ethnographie minutieuse et selon une problématique où les voyageurs forment une communauté éphémère franchissant les stades successifs du rite de passage qu'est le voyage, l'anonymat, qui préside aux rapports, est analysé dans le cadre plus particulier des rencontres qui, parfois, s'effectuent dans ce moyen de transport.

Ces dernières, prennent corps dans des lieux différents (bar-corail, plate-formes, places assises) qui semblent inférer une tonalité et un contenu différents suivant les modalités de l'échange qui s'y opère : les propos issus des rites de commensalité ne sont pas les mêmes que ceux strictement noués dans le cadre plus intime des rapports de contiguïté dus au voisinage partagé du voyage.

Qu'est-ce qui permet et autorise l'ouverture de telles rencontres ? Les récits qui s'y donnent à entendre, les confidences qui s'y font, s'appuient sur la structure tacite et bien particulière de l'espace-temps du déplacement d'où toute extension potentielle extérieure et ultérieure est impossible. Pourquoi ? Seule la répétition, ouvrant alors sur une relation rythmée, pendulaire et différente, autorise, parfois, un prolongement possible à ces rencontres.

Confronté à l'analyse de ces situations, le concept d'anonymat apparaît comme un signifiant "par défaut" : s'il exprime la perte de références à un code de nomination devenu obsolète, il ne dit rien par contre de ceux, latents, inconscients, qui président à ces rapports sociaux spécifiques. Ces derniers sont-ils d'ailleurs aussi fortuits qu'ils y paraissent ?

L'ethnologue est donc confronté à la nécessité pertinente d'aller au-delà de ce concept pour tenter de désigner une signification jusque-là innommable.

La dictature du nom Du patronyme au pseudonyme chez les marabouts africains de Paris

Liliane Kuczynski
Laboratoire d'Anthropologie urbaine

S'agissant des marabouts, il semble paradoxal d'évoquer l'anonymat alors que les pratiques maraboutiques sont entièrement fondées sur la manipulation, la répétition de noms (d'Allah, d'anges, de génies...), sur la désignation (du sujet cause de l'infortune, de celui sur lequel on veut agir) et sur la reconnaissance, fût-elle fictive, du consultant par le marabout (qui dit toujours avoir su que tel devait venir le voir).

Encore faut-il qu'auparavant une rencontre ait eu lieu, une relation se soit nouée, ce qui, en milieu parisien, n'a rien d'évident. Il est incontestable qu'en France, l'effacement des signes d'identité des marabouts -l'une des facettes de l'anonymat- est plus accentuée qu'en Afrique de l'ouest.

Les sociétés sénégalaises identifient un marabout à de multiples signes (l'âge, le regard, le vêtement, la modeste condition importante de la réputation etc.). L'appartenance lignagère, facilement connue de tous, et la place de chacun en son sein sont un facteur essentiel de reconnaissance. Le nom de lignage permet aussi de reconnaître la condition d'origine (servile, artisanale, maraboutique) de tout individu. Mais ce nom, "chose placardée" et non attribut de la personne, peut être modifié, emprunté, même si les griots ont pour charge de garder mémoire de la généalogie. Ainsi la manipulation du nom fait partie des cultures sénégalaises.

A Paris, ces signes d'identité subissent de profondes modifications. Pour ceux des Africains vivant en France qui accordent une certaine reconnaissance aux marabouts parisiens, certains traits ont perdu de leur pertinence tandis que d'autres (l'âge, dans une moindre mesure le nom) l'ont conservée. Mais alors qu'en Afrique, ces signes sont nécessaires et suffisants pour identifier un (bon) marabout, en France ils ne sont tout au plus que des éléments favorables qui préjugent peu d'un jugement définitif. Car la vie en France est avant tout aventure individuelle.

Ce brouillage des signes d'identité est encore plus accentué dans la perception française des marabouts et les points communs que l'on peut

éventuellement déceler (l'importance du regard, l'âge) n'ont en rien la même valeur identificatoire. A ceci s'ajoute une perte évidente du sens du nom.

C'est précisément cette non pertinence de certains traits, cette non fonctionnalité de l'identité lignagère, l'éparpillement parisien qui permettent, en France, à des individus d'émerger et de se forger un nom ; l'anonymat devient alors créateur.

Les moyens de se faire un nom - expression à prendre, ici, dans son sens plein - sont variés. Il y a d'abord la preuve par le témoin, qui reconnaît une efficacité personnellement éprouvée et qui inaugure une chaîne orale où le nom du marabout est répété et transmis. Il y a surtout l'usage de la publicité : elle correspond à un passage à l'écrit et à l'auto-définition, où le nom ("Monsieur Diallo") est transformé en marchandise. Cependant l'usage de cette publicité a plusieurs fonctions (notamment au regard de la légalité et de la fiscalité) qui permettent de nuancer cette affirmation.

L'analyse de la publicité, en particulier celle des noms et des titres, montre l'effort des marabouts qui y recourent pour s'insérer dans des réseaux non plus verticaux (comme le lignage) mais horizontaux (comme un appartenance professionnelle dans laquelle ils cherchent une légitimation). Quant au "bricolage du nom" proprement dit - dont on a souligné l'existence en Afrique - il révèle des manipulations à diverses fins.

S'il est vrai qu'il existe déjà depuis longtemps, dans les villes sénégalaises, des marabouts "free lance" qui cherchent à s'imposer en secouant les jougs lignagers, il est sûr que l'anonymat parisien est encore plus favorable à l'émergence de telles personnalités.

Quand les alcooliques ne sont pas anonymes

Sylvie Fainzang
Chargée de recherche (Inserm U 304)

Que soit posée la question de l'anonymat dans une association d'anciens buveurs, et l'on pensera immédiatement qu'il s'agit des Alcooliques Anonymes. Pourtant, le groupe dont il s'agit ici s'oppose radicalement aux Alcooliques Anonymes à des niveaux divers, dont précisément celui de l'anonymat. Il en récuse d'ailleurs totalement l'idée, et gère d'une façon qui lui est propre, la question de l'identité. C'est dans le contexte de l'association "Vie libre" que j'ai choisi de m'interroger sur la place accordée à l'anonymat, le sens qui lui est attribué et la fonction qui lui est reconnue.

Par contraste avec les diverses études sur l'alcoolisme ayant abordé la thématique de l'identité, je voudrais montrer que ce mouvement donne naissance non pas à *une* identité collective mais à plusieurs, dans la mesure où il réunit les anciens buveurs *et* leurs conjoints (ces derniers étant considérés par le mouvement comme aussi concernés par la maladie et la guérison que le malade), et que la nouvelle identité acquise par le buveur au sein du groupe, à travers l'expérience initiatique de l'abstinence, ne vient à aucun moment supplanter la sienne propre. Il n'est en aucune façon un buveur anonyme.

Le mouvement Vie Libre regroupe des "buvEURS guÉRIS" (anciens alcooliques), des "abstInents volontaires" (conjoints de buveurs qui observent également l'abstinence d'alcool) et des sympathisants. L'entrée d'un nouveau membre dans le mouvement s'accompagne de l'obtention d'une carte, verte ou rose. Verte, elle marque l'adhésion aux objectifs du mouvement et confère le statut de sympathisant. Rose, elle sanctionne l'abstinence et donne le statut de membre actif, qui englobe deux statuts distincts: celui de buveur guéri et celui d'abstinent volontaire.

C'est à travers l'étude du rite de remise de la carte rose (qui constitue la clef de voûte du mouvement) que l'on peut comprendre comment est traitée la question de l'identité et de l'anonymat. Ce rituel est une véritable cérémonie d'initiation, célébrée au bout de six mois

d'abstinence, et au terme de laquelle le buveur est désigné comme "guéri". L'intégration dans le groupe des anciens buveurs, dits "buveurs guéris", fait du rite de la remise de carte rose à la fois un rite thérapeutique, un rite de passage et un rite de renaissance (renaissance de l'être corporel et renaissance de l'être social). L'obtention de la carte rose signifie donc l'entrée dans un groupe, l'accès à un stade. Dans le cas des buveurs, elle consacre le sevrage. Elle marque une étape à la fois sociale et biologique. Dans le cas du conjoint, qui reçoit également cette carte, elle symbolise le fait qu'il partage avec le buveur une expérience commune: sa maladie et sa guérison. Mais ce rite est également un rite d'identité car la remise de la carte marque l'individu du sceau de l'identité de "buveur guéri". Le fait d'inscrire socialement le buveur comme guéri lui fait perdre le statut de malade, et lui confère une série de droits et de devoirs spécifiques au sein du mouvement. Outre l'obligation que cela implique de se maintenir dans son abstinence, être "carte rose" confère notamment le droit de vote, le droit de visite (au domicile des malades et dans les hôpitaux), la possibilité de militer et d'avoir diverses responsabilités dans le mouvement.

S'interrogeant sur la question de l'identité dans les associations d'anciens buveurs, de nombreux auteurs désignent l'anonymat comme condition de la constitution d'une identité (identité d'alcoolique ou d'ancien buveur) dont l'histoire est identique à celle des autres alcooliques, et où s'effacent les individualités. Pourtant, l'anonymat est rejeté par Vie libre, comme étant synonyme d'une perception de l'alcoolisme comme vice, et antinomique avec la conception de l'alcoolisme comme maladie. A Vie libre, l'individu est affirmé, les patronymes y sont connus et l'histoire n'y est pas monomorphe. L'unité du groupe n'est pas réalisée au prix du silence fait sur les individualités ou sur les histoires individuelles, comme en témoigne l'établissement d'une carte individuelle de relations pour chaque malade préconisé par le mouvement. Si les sujets se fondent dans une catégorie collective qui est celle de "Buveur Guéri" ou d'"Abstinents Volontaires" ou de "Sympathisants", l'identité collective ainsi acquise ne se substitue pas à leur identité individuelle.

Le système de dénominations identitaires opposant les anciens buveurs et leurs conjoints (buveurs guéris et abstinents volontaires), les

actifs et les sympathisants (cartes roses et cartes vertes), vise à signifier le rapport entretenu avec l'alcool. L'appellation résume son vécu pour le situer dans la grande famille Vie Libre. Mais le système de dénominations identitaires collectives ne reconstruit pas un anonymat pour autant car l'individu y est affirmé dans son individualité. La nouvelle identité ainsi acquise est pour l'individu comme un second patronyme ou comme un nom lignager, lui conférant des droits et des devoirs spécifiques.

La comparaison avec des exemples tirés de l'ethnographie africaniste et la signification profonde de l'anonymat dans les situations examinées permet de reconsidérer la question de l'anonymat dans les associations d'anciens buveurs. Elle permet ainsi d'une part de montrer la corrélation entre anonymat et condition liminale (dont l'état de malade est une des formes), et partant, entre sortie de l'anonymat et changement d'état; d'autre part de poser la question de l'anonymat dans des termes renouvelés, en distinguant l'anonymat patronymique d'un anonymat que l'on pourrait qualifier de sociologique.

« Merci à tous les anonymes »
La vedette et les autres dans le spectacle

Eliane Daphy
Laboratoire d'Anthropologie Urbaine

« Je viens ce soir pour ma récompense [...]
Je remercie l'équipe toute entière
Et le chauffeur de ma limousine
Les gars du son et ceux de la lumière
Et Marie-Jo qui a fait le casting
Je remercie l'auteur ma femme et mon agent
Et ma maman qui m'a fait si intelligent. »

[« Le trophée », Pierre Perret, 1992 disque *Bercy Madeleine*, 9031-77460-2 Adèle/Carrère]

Dans le monde du spectacle, il y a les artistes qui ont *réussi à se faire un nom* : vedettes connues, *renommées, reconnues* par le public. Leurs noms et leurs visages s'étalent sur les murs des villes, sur les pochettes des disques, à la une des magazines... Dans les concours et les cérémonies rituelles qui rythment le calendrier des professionnels du spectacle (Victoires, Césars, Molières, Grand Prix d'une académie ou d'une ville...), plusieurs concurrents sont *nominés*, un seul est élu. Ces célébrités, ces *stars*, ont leur place en pleine lumière, sous les *feux de la rampe*, dans le *ciel des projecteurs*. Les plus *réputés* d'entre eux auront même leurs noms et leurs photos dans des ouvrages spécialisés appelés *dictionnaire, encyclopédie* ou *histoire*.

Mais dans le monde du spectacle, il y a aussi les *anonymes*, les *obscurs*, les sans-grades : ceux que les primés évoquent d'une voix émue dans les cérémonies de remises de prix, lorsqu'ils demandent au public de ne pas oublier tous ceux « sans qui ils ne seraient rien », et que dans un grand élan généreux, ils clament leur reconnaissance et leurs remerciements à « toute l'équipe » avec laquelle ils partagent les applaudissements et la gloire... Ceux-là, anonymes et invisibles, que le public ne connaît ni de nom ni de vue, travaillent dans les coulisses, dans la fosse d'orchestre, dans l'ombre des stars, dans l'envers du décor :

« Mon nom ne vous dira rien
Je marche derrière la musique
Je suis le star des souterrains
Je suis la face cachée du disque »

écrit le parolier Pierre Delanoë (1980 : 15), auteur de quelques uns des *succès* des décennies passées, interprétés par « les plus grandes vedettes de la radio et du disque », d'Edith Piaf à Gilbert Bécaud en passant par Yves Montand, Michel Sardou et Johnny Halliday.

J'ai choisi pour cette communication d'étudier comment anonymat et invisibilité partagent ou réunissent les différentes catégories collaborant à la production d'une marchandise musicale (partition, spectacle ou disque). Parmi les créateurs (parolier, compositeur), les interprètes (chanteur, instrumentiste) et les techniciens (sonorisateur et éclairagiste), qui est anonyme ? Qui est invisible ? La présentation de différents documents (petits formats, pochettes de disques, programmes de spectacle), permettra dans un premier temps de voir que ce ne sont pas toujours les mêmes opérateurs qui sont célèbres selon les époques et selon les types de produits (disque ou spectacle). Ces différences, mises en perspective avec les changements techniques, l'évolution de la division du travail et les changements du mode de rémunération des participants, expliciteront comment a évolué un système de rémunération qui opposait la renommée de l'interprète et l'anonymat du créateur.

Pour illustrer cette opposition, donnons l'exemple de l'anonymat dans la législation de la propriété littéraire et artistique et des droits voisins : la loi accorde à l'auteur d'une œuvre le droit de choisir l'anonymat ou le pseudonyme, sans le priver de ses droits moraux et pécuniaires. Dans le même temps, avant le vote de la loi dite *des droits voisins* en 1987, le chanteur-interprète ne touchait aucune rémunération lorsque son disque passait à la radio ou à la télévision, seuls étaient rémunérés les ayant-droit reconnu par la loi comme auteurs.

On terminera en s'interrogeant sur la mutation que connaissent récemment les métiers de la technique (son et lumière) qui sont atteints par le mécanisme de la célébrité. Aux *Victoires de la Musique* 1993, un prix a été décerné au meilleur ingénieur du son, alors qu'aucun prix ne venait couronner le meilleur auteur ni le meilleur compositeur, et que les prix les plus importants concernaient les interprètes, divisés par sexe (homme, femme), et par classe d'âge (confirmé, espoir).

Références bibliographiques

Journal Officiel de la République Française 1255, « Propriété littéraire et artistique et droits voisins », 1989

COLOMBET Claude, *Propriété littéraire et artistique*, Paris, Dalloz, 1980.

DELANOE Pierre, *La vie en chantant*, Paris, Julliard, 1980.

DELANOE Pierre, *Et à part ça, qu'est-ce que vous faites ?*, Paris, Michel Lafon, 1987.

Victimes d'agresseurs anonymes : reconstitutions identificatoires

Dominique Dray
Laboratoire d'Anthropologie urbaine

Dans la commune d'Aulnay-sous Bois, où se passe l'enquête, les victimes ignorent tout de leur agresseur resté dans un parfait anonymat. Comme il leur est insupportable et incompréhensible de ne pas savoir qui a agi et pourquoi, ces victimes se livrent à tout un travail destiné sinon à identifier l'agresseur du moins à dévoiler sa personnalité.

Les cambriolés, lors de la remise en ordre de l'espace domestique profané, se livrent à une analyse sémiologique de toute trace laissée par les cambrioleurs. Le décryptage d'indices tels que pas, bouts de mégots aboutit à construire un portrait de l'agresseur. Ce travail d'élaboration sert en outre à évaluer la dangerosité de la foule des anonymes et à acquérir des savoirs sur cet Autre pour penser une réplique.

A partir des informations rassemblées (couleur de peau, manières d'agir), les victimes, assistées de leurs proches, s'attachent également, au cours de ce processus d'identification, à désigner l'Autre agresseur ; celui-ci peut d'ailleurs être collectif. L'indice fourni est enrichi en puisant dans un stock commun d'informations disponibles sur la place publique et alimenté par des récits stéréotypés, les médias, les discours et les pratiques de la police. Chaque désignation nourrit ce stock où d'autres victimes et leurs proches puiseront à leur tour. Elle passe évidemment par une altérité présumée par la victime et fait l'objet d'une accusation. Elle engage simultanément la communauté des offensés et celle des offenseurs. Tout ce qui affecte celle-ci est perçu comme le juste retour des choses, et toute arrestation d'un individu présumé semblable laisse supposer qu'il s'agit du coupable.

Certaines victimes puisent également dans un stock d'informations privées. Tournées vers leur passé, elles sélectionnent des faits de leur propre histoire et reconstituent, à rebours, une préhistoire de l'agression. Ces faits, qui mettent en scène des relations conflictuelles, les conduisent à porter des soupçons, voire à accuser des Autres intimes, éloignés ou proches. Une nouvelle désignation peut annuler la précédente ou s'y superposer. Toutes coexistent et sont vraies le temps de leur énonciation..

Ces témoignages, généralement non authentifiés par l'appareil judiciaire, se révèlent inefficaces quant à la levée de l'anonymat de l'agresseur ; cependant ils présentent une certaine utilité quant à l'apaisement des victimes bouleversées. Désigner l'Autre équivaut, pour elles, à maîtriser de nouveau leur propre histoire, à minimiser leur impuissance.

Quand un entomologiste rencontre un autre entomologiste... Forme et fonction des potins dans un milieu scientifique

Yves Delaporte
Laboratoire d'Anthropologie urbaine

Quand un entomologiste rencontre un autre entomologiste, que se racontent-ils ? A coup sûr, des histoires d'insectes. Mais aussi, comme le laisse prévoir la chanson, des histoires d'entomologistes, beaucoup d'histoires d'entomologistes...

Ces histoires qui circulent en permanence au cours des conversations, on les baptisera conventionnellement « potins », en donnant à ce terme le contenu le plus neutre possible : information transmise entre deux ou plusieurs personnes, et concernant un tiers. Certains de ces potins semblent parfaitement anodins : ils ne font que transmettre des informations ponctuelles, dont certaines ont un contenu entomologique, et d'autres non (A vient de capturer cinq exemplaires d'un insecte rare, B s'est spécialisé dans telle famille, C prend ses vacances au mois de juin, D vient d'avoir un accident de voiture, E a tiré à coups de revolver sur l'amant de sa femme, etc.). D'autres sont plus normatifs, et correspondent à des jugements de valeur (On peut avoir confiance en G, il faut se méfier de H, les publications de I ne valent pas tripette, J est un excellent chasseur mais un mauvais systématique, etc.) : on peut les considérer comme des « boîtes noires » qui, faisant la synthèse des précédents, cristallisent une expérience collective accumulée au fil des années et sont donc constitutifs de la culture de ce milieu.

Quelle fonction remplissent ces potins ? Comment expliquer, notamment, les deux traits les plus frappants : leur importance quantitative et le fait que nombre d'entre eux ne semblent pas avoir de contenu spécifiquement entomologique ? Comme chaque fois que l'on étudie un groupe humain dont les moyens de subsistance ou le centre d'intérêt porte sur le milieu naturel, il faut partir des caractéristiques de ce substrat - ici le monde des insectes.

Deux sont déterminantes : l'aspect quantitatif démesuré (plus d'un million d'espèces connues) ; et le fait que l'évolution biologique entraîne une hiérarchie foisonnante de sous-espèces, races locales, formes individuelles, étroitement localisées et inféodées à des biotopes particuliers, qui offrent autant d'objets à chacune des deux faces (inextricablement mêlées, mais ceci est une autre histoire) de l'entomologie : désir sans fin du collectionneur, passion scientifique du systématique professionnel ou amateur.

Ces deux caractéristiques auront comme conséquence que ce qui va être le bien le plus précieux pour l'entomologiste, c'est l'information : information sur les localités, sur les dates de capture, sur les biotopes, sur les techniques de chasse..., sans lesquelles l'échec est assuré. Contrairement à ce que laissent croire les manuels, l'entomologie ne peut être

pratiquée en solitaire : toute capture heureuse est toujours le résultat d'une intense sociabilité, car l'information se transmet essentiellement par le canal oral.

En raison de la compétition qui règne dans ce milieu (compétition pour la capture des insectes les plus recherchés, et compétition pour le prestige que procure la publication scientifique d'une forme nouvelle), l'information est cependant d'un accès très difficile. Elle est toujours transmise au compte-goutte, sa diffusion est soigneusement contrôlée, et elle est très souvent falsifiée. (Cette falsification serait d'ailleurs un sujet d'étude en soi parce qu'elle prend des aspects tout à fait spécifiques au milieu entomologique, en raison du poids des normes, en l'occurrence la probité scientifique : le modèle de l'information falsifiée prend rarement la forme du mensonge ordinaire, mais plutôt celle du mensonge par omission).

Voilà pourquoi les entomologistes potinent tant les uns sur les autres. Il n'y a pas un potin, si anodin soit-il, et si éloigné qu'il puisse paraître du monde des insectes, qui ne puisse, à un moment ou un autre, venir valider ou invalider une information proprement entomologique (on en fournira différents exemples). Tous ces potins permettent à chacun de se constituer un vaste réservoir de connaissances dormantes sur les uns et les autres, une sorte de fichier de cartes d'identité. A tout moment, on peut puiser dans ce réservoir et transmuter les informations qui y dorment en informations ayant une valeur entomologique.

Comme la langue d'Esopé, l'anonymat peut être la meilleure ou la pire des choses. Elle peut être liberté ou agression ; on peut l'utiliser ou la refuser. Malgré l'existence de liens sociaux informels (réseaux) ou formels (associations), les entomologistes, qui ont un si crucial besoin d'informations sur l'objet de leur passion, n'échappent pas au mur du privé, et donc à une part de cet anonymat urbain qui est le lot de nous tous. De ce point de vue, potiner apparaît comme une mode de gestion des problèmes que leur pose l'anonymat, un moyen de contourner les obstacles qu'il leur oppose.